

F.F.S.A

COUPE de FRANCE des RALLYES 1^{er} DIVISION

CHAMPIONNAT DU COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON

21^{ème} RALLYE NATIONAL
DU VALLESPIR

3 - 4 - 5 AVRIL 2009

**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CLUB DU ROUSSILLON
VALLESPIR SPORT AUTOMOBILE**

www.asac-roussillon.fr

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE
COMITE REGIONAL AUTOMOBILE LANGUEDOC ROUSSILLON
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CLUB ROUSSILLON

21^{ème} RALLYE NATIONAL DU VALLESPIR

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME

Parution du règlement et Ouverture des engagements : Lundi 16 Février 2009

Clôture des engagements : Lundi 23 Mars 2009 à MINUIT

Parution du Road-Book : Samedi 28 Mars 2009

Dates et heures des Reconnaissances

<i>Samedi 28 Mars :</i>	<i>9h à 12h & 14h à 22h</i>
<i>Dimanche 29 Mars :</i>	<i>8h à 12h & 14h à 18h</i>
<i>Jeudi 2 Avril :</i>	<i>9h à 12h et 14h à 22h</i>
<i>Vendredi 3 Avril :</i>	<i>9h à 12h et 14h à 17h30</i>

Vérification des documents :

Vendredi 3 Avril de 18h à 20h00 - AMELIE *Stade Municipal*

Samedi 4 Avril de 7h30 à 10h10 - AMELIE *Stade Municipal*

Vérification des voitures :

Vendredi 3 Avril de 18h à 20h20 - AMELIE *Avenue du Vallespir*

Mise en parc fermé *Place de la Sardane*

Samedi 4 Avril de 7h50 à 10h30 - AMELIE *Avenue du Vallespir*

Mise en parc fermé *Place de la Sardane*

1^{ère} Réunion des Commissaires Sportifs :

Samedi 4 Avril à 11h00 - AMELIE Hôtel *Reine Amélie*

Publication des équipages admis au départ :

Samedi 4 Avril à 11h30 - AMELIE *Place de la Sardane*

Départ 1^{ère} Etape :

Samedi 4 Avril à 13h00 - AMELIE *Place de la Sardane*

Arrivée de la 1^{ère} Etape :

Samedi 4 Avril à partir de 21h50 - AMELIE *Place de la Sardane*

Publication de l'ordre et des heures de départ de la 2^{ème} Etape :

Samedi 4 Avril à 00h00 - AMELIE *Place de la Sardane*

Départ de la 2^{ème} Etape :

Dimanche 5 Avril à 9h30 - AMELIE *Place de la Sardane*

Arrivée de la 2^{ème} Etape :

Dimanche 5 Avril à partir de 14h10 - AMELIE *Place de la Sardane*

Publication des résultats du Rallye :

Dimanche 5 Avril à AMELIE *Place de la Sardane* 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent

Remise des prix :

Dimanche 5 Avril 17h30 à AMELIE *Salle Jean Trescazes*

ARTICLE 1P - ORGANISATION

L'Association Sportive de l'Automobile Club du Roussillon organise en qualité d'organisateur administratif le

21^{ème} RALLYE NATIONAL DU VALLESPIR

Le présent règlement a été enregistré à la Fédération Française du Sport Automobile sous le permis d'organisation N°32 en date du : 28/01/09

Comité d'organisation :

Organisateur Administratif : ASAC Roussillon - 28 Cours Palmarole 66000 PERPIGNAN

Organisateur technique : Vallespir Sport Automobile - Hôtel de Ville 66110 Amélie les bains

Secrétariat : VSA - Hôtel de Ville - 66110 Amélie les Bains

Permanence du Rallye : Bar du Marché - Place de la République - Amélie les Bains

Tél : 06 89 80 89 21 - Fax : 04 68 39 0646

Site web : www.asac-roussillon.fr

1.1P - OFFICIELS

Observateur FFSA

Mr Jean Michel PROUST

Collège Commissaires Sportifs

Mr Robert LAGULHON

Mr Jean RASORI

Mr Michel PERRIN

Mr Jean Pierre BOBO

Mr Jean BOUYCHOU

Directeur de Course

Mr Gérard GHIGO

Directeur de Course Adjoint

Mr André EYDOUX

Adjoint à la direction de course

Mr Claude MARY

Mr Patrick BOUTEILLER

Mr Alain GUIN

Délégués aux E.S

Mr Marc CIER

Mr Jean Paul PETIT

Mr Guy MALLEMANCHE

Commissaires Techniques

Mr Jean Michel OTTAVI

Mr. Christophe GIMENO

Mr Tony SPINELLI

Mr Christian ROCCA

Mr Yvon JOURNAUX

Mr Yves PERIE

Chargé des Relations concurrents

Mme Carmen CORIA

Mme Véronique BONZY

Médecin Chef

Dr Gilles MANGIN

Chargé des Relations Commissaires

Mrs René LAFON Dominique BERNARD

Chargé des Relation Presse

Mr Anthony CAUCHY

1.2P - Eligibilité

Le Rallye du VALLESPIR compte pour

La Coupe de France des Rallyes 2009 Coef :4

Le Championnat du Comité Languedoc Roussillon

1.3P.- Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications, qui auront lieu le Vendredi 3 Avril (18h à 20h20) et le Samedi 4 Avril 2009 (7h à 10h30) à AMELIE les Bains

Les vérifications finales seront effectuées Garage CEDO Amélie les Bains

Prix de la main d'œuvre : 40.00 € H.T par heure

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P Demande d'engagement-inscriptions

3.1.5P Toute personne qui désire participer au Rallye du VALLESPIR doit adresser au Secrétariat du Rallye

(Cachet de la Poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le :

****23 Mars 2009 à minuit.****

3.1.10P Le nombre des engagés est fixé à **130 voitures maximum.**

3.1.11.1P

Les droits d'engagements sont fixés :

a) - avec la publicité des organisateurs: 450.€ **Equipage ASACR: 410.€ ** Pilote seul ASACR: 430 €

b) - sans la publicité des organisateurs 900. €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement

ARTICLE 4P.VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. Assistance : Conforme au règlement standard FFSA

4.3.2.3P Limitation de changements de pièces : Conforme au règlement Standard FFSA

ARTICLE 5P - PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative, seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. Description

Le Rallye du VALLESPIR représente un parcours de 281 Kms. Il est divisé en 2 étapes et 5 sections. Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de 125,40 Kms.

Les itinéraires et les horaires seront distribués aux concurrents régulièrement engagés lors de l'ouverture des reconnaissances le samedi 28 Mars à partir de 09h00 *Bar du Marché Place de la République AMELIE *

6.2P. RECONNAISSANCES

6.2.6P : Dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter le code de la route lors des reconnaissances et ne pourront réaliser

que **3 passages maximums par épreuves spéciales**, limités dans le temps les :

28 et 29 Mars - 2 et 3 Avril

Seront remis lors du retrait de l'itinéraire un autocollant « RECONNAISSANCE » à apposer sur le pare brise coté droit du véhicule.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

7.2.11P Les signes distinctifs des commissaires sont : - Commissaire de route : Chasuble jaune

ARTICLE 8P RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9P. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10P.PRIX

Prix en espèces cumulables :

Classement SCRATCH

1° 900 € 2° 600 € 3° 410 € 4° 250. €

Classement par GROUPE

1° 300 € 2° 200 € 3° 130. €

Classement par Classe

De 1 à 9 partants

1° 450 € 2° 320 € 3° 250 €

Plus de 10 partants

1° 450 € 2° 320 € 3° 250 € 4° 120 €

Pour moins de 5 partants à la classe 50% d'abattement seront appliqués.

Classement Féminin 2 partants et +

la première 250 €

COUPES

De nombreuses coupes récompenseront les lauréats et les commissaires.

REMISE des PRIX

La remise des prix se déroulera le Dimanche 5 Avril à 17 h 30 à Amélie les Bains *Salle Jean TRESCAZES*